

Vérité à retenir

DANS un discours à un groupe de journalistes américains, M. Balfour ministre des affaires étrangères d'Angleterre, faisait dernièrement la juste observation suivante :

“Nos ennemis, remarquons-le en passant, essayent de modifier leur constitution, mais ils ne semblent pas se rendre compte que ce que nous appelons un véritable changement n'est pas tant la transformation de la forme d'un gouvernement qu'un changement des âmes par lesquelles ce gouvernement doit être animé et dirigé.”

C'est là une vérité importante à retenir.

Les formes de gouvernement ne sont pas certes indifférentes: il en est d'utopiques et il en est de sages, il en est de stables et il en est d'instables. Aucune en soi n'est condamnée ni condamnable, du moment qu'elle remplit les conditions essentielles à l'ordre dans la société. Mais toutes ne sont pas également bonnes, et quelques-unes peuvent être bien dangereuses.

Mais pour les bonnes comme pour les moins bonnes, ce qui est plus important encore que la forme de la constitution, c'est l'esprit qui anime et ceux qui gouvernent et ceux qui sont gouvernés. Ce sont les intelligences, les âmes, les volontés qu'il faut maintenir bonnes, fermes, éclairées, généreuses, plus encore que les institutions. Malheureusement, on pense un peu le contraire généralement, et c'est pour cette raison que les déceptions sont nombreuses dans la vie des peuples.

J.-A. B.

Pour le Droit naturel

AU cours d'une polémique, à laquelle nous n'avons pas à prendre part et qui est d'ailleurs finie, l'*Action Catholique* écrivait, le 24 octobre dernier, le passage qui suit et que liront avec une légitime satisfaction tous les tenants de la doctrine traditionnelle du droit naturel, dépassant en étendue et en autorité les stipulations généralement incomplètes du droit positif.

On se rappelle qu'une école, peu nombreuse, a prétendue, ces années dernières, pour nier nos obligations morales envers notre métropole, que celle-ci n'avait pas d'autres droits et que nous n'avions, par conséquent, pas d'autres devoirs que ceux inscrits dans la constitution écrite de notre pays.

Cette fausse doctrine reçoit dans le texte que nous citons une nouvelle et vive dénégation, qui est à retenir par ceux qui ont la tendance d'invoquer le droit naturel quand il nous donne des droits, et de le nier quand il nous impose des devoirs.

Voici donc ce que le rédacteur de l'*Action Catholique* reprochait à son adversaire dans cette polémique:

“Ce qu'il lui faut, à lui, pour admettre que nous ayons des titres à réclamer contre l'injustice dont nous

sommes victimes, c'est un texte écrit en blanc, en noir, en rouge et en jaune dans l'“Acte de l'Amérique du Nord.” Nous ne possédons pas d'autres droits, croit-il, que ceux qu'on a bien voulu nous concéder dans ce “papier”-là. Vous lui parlez de la coutume, de la tradition, des exigences politiques. Tout cela vous donne des privilèges, qui peuvent vous être refusés, prétendra-t-il; il faut que la loi intervienne pour vous constituer des droits. Vous insistez: mais le bon sens, et les faits historiques, et l'équité, et la nature des choses elle-même sont les premiers fondements du droit naturel. Il vous répétera, ne sachant pas, mieux: nous vous devons ce que la loi vous donne; le reste ne vous est pas dû.

Eh bien, c'est cette horrible conception du droit—disons, pour être conciliant, qu'elle est trois fois boche—qui empêchera toujours, au Canada, l'accord des races qui le peuplent. Aussi longtemps que la plupart de nos concitoyens de langue anglaise n'auront pas modifié, sur ce point, leurs idées d'aujourd'hui, la paix est impossible au Canada.

Le droit ne sort pas d'un texte légal; il lui est antérieur. Il se fonde sur vingt titres divers, parfaitement légitimes, et tantôt nous en avons indiqué quelques-uns.”

Voilà donc une erreur funeste répudiée, et en termes assez vifs, une fois de plus. Espérons que l'opportunisme politique ne l'invoquera pas encore trop tôt, lorsqu'il y verra son profit.

S. D.

Avis important

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas reçu la série complète de la *Vie Canadienne* sont priés de nous demander par lettres les numéros qui leur manquent. Quant aux nouveaux abonnés qui veulent avoir les numéros déjà parus, ils sont aussi priés de les demander en envoyant le prix de l'abonnement, qui est de \$4.00 par année (\$3.00 pour les membres du clergé et les instituteurs). Prière à tous de prendre avis que, après trois mois de leur publication, les numéros de la *Vie Canadienne* se vendront 25 cents chacun, au lieu de 10.

PENSÉES

Les peuples se passent plus facilement de pain que d'illusions. Subjugués par ces fantômes séduisants, ils oublient leurs intérêts les plus chers.

DR LEBON.

* * *

Il font considérer la religion en homme d'Etat, et la politique en homme religieux: Suger, Ximènes, Richelieu ne les ont jamais séparées.

DE BONALD.